

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00535 Numéro SIREN : 512 266 156 Nom ou dénomination : M&H CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009664

Désignation de l'entreprise SAS M ET H CONCEPT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 14 Route de Rumilly

74960 MEYTHET

Numéro SIRET * 5 1 2 2 6 6 1 5 6 0 0 0 3 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	68 995	66 891	102 753	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	380 000	927 660	940 160	
Total I (5)		044	048	448 995	994 551	1 042 913	
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062	190 773	190 773	177 500	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070			18 400	
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	1 613 596	1 613 596	1 186 587	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	26 400	26 400	62 314	
	Charges constatées d'avance *	092	094	364	364		
	Total II	096	098	1 831 133	1 831 133	1 444 800	
Total général (I+II)		110	112	448 995	2 825 684	2 487 714	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		800 000		800 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		80 000		80 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	132	131	789 142		678 446	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		413 722		110 697	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		2 082 864		1 669 142	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156		78 027		145 561	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		4 928		2 070	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	77 665	659 865		670 941	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		742 819		818 572	
Total général (I + II + III)				180	2 825 684	2 487 714	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	55 915	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 528	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	32 500	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS M E T H CONCEPT

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218	184 000	184 000
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	13 437	6 701
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	197 437	190 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	13 273	177 500
	Variation de stock (marchandises) *						236	(13 273)	(177 500)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	43 349	23 656
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	518	244	1 617	1 859
	Rémunérations du personnel *						250	58 574	42 102
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	46 593	35 325
	Dotations aux amortissements *						254	29 975	37 250
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	40	1 003
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	180 149	141 195
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	17 289	49 506	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280	770 784	451 191
	Produits exceptionnels					(IV)	290	32 500	500
	Charges financières					(V)	294	381 961	368 818
	Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	6 915	500
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *					(VII)	306	17 975	21 183
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	413 722	110 697	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	413 722	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	26 485	
	Provisions non déductibles *						322	380 000	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	17 975	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	20 353	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991			
Divers* dont ZFA NG (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993			769 634	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	88 901	354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	88 901	372	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 825 683.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 183 999.96 Euros et dégageant un bénéfice de 413 721.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	184 068		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 470		1 028
TOTAL	186 538		1 028
Autres participations	1 305 160		2 500
TOTAL	1 305 160		2 500
TOTAL GENERAL	1 491 698		3 528

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		51 680	132 388	132 388
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 498	3 498
TOTAL		51 680	135 886	135 886
Autres participations			1 307 660	1 307 660
TOTAL			1 307 660	1 307 660
TOTAL GENERAL		51 680	1 443 546	1 443 546

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	81 961	29 586	44 765	66 782
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 823	389		2 212
TOTAL	83 784	29 975	44 765	68 995
TOTAL GENERAL	83 784	29 975	44 765	68 995

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	29 586				
Matériel de bureau informatique mobilier	389				
TOTAL	29 975				
TOTAL GENERAL	29 975				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	2 336	2 336	
Taxe sur la valeur ajoutée	501	501	
Groupe et associés	1 606 491	1 606 491	
Débiteurs divers	4 267	4 267	
Charges constatées d'avance	364	364	
TOTAL	1 613 959	1 613 959	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	114	114		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	77 912	21 997	55 915	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 928	4 928		
Personnel et comptes rattachés	694	694		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 183	11 183		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 314	5 314		
Groupe et associés	640 175	640 175		
Autres dettes	2 500	2 500		
TOTAL	742 819	686 904	55 915	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 615			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	77 665			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5 714.2800	100	40		140

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	864
Total	978

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	364
Total	364

M&H CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
Siège social : 14, route de Rumilly - Meythet
74960 ANNECY
512 266 156 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 413.721,96 euros de la manière suivante :

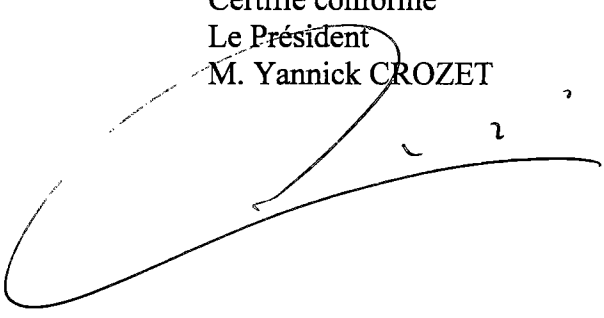
En totalité au compte « autres réserves », 413.721,96 euros
Lequel est ainsi porté de 789.142,37 euros à 1 202 864,30 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
M. Yannick CROZET



Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société " **M & H CONCEPT** " relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Une partie importante de l'actif de votre Société est constituée de titres de participation qui sont évalués conformément à la méthode indiquée au paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons vérifié l'approche retenue, les calculs effectués par la Société et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement, prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



Blanc & Neveux

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Annecy, le 13 juin 2023

Commissaire aux comptes

BLANC & NEVEUX

Aurélien MAURICE

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	135 886	68 995	66 891	102 753	35 862	34.90
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 307 660	380 000	927 660	940 160	12 500	1.33
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 443 546	448 995	994 551	1 042 913	48 362	4.64
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	190 773		190 773	177 500	13 273	7.48
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				18 400	18 400	100.00
	Autres créances	1 613 596		1 613 596	1 186 587	427 009	35.99
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	26 400		26 400	62 314	35 913	57.63
	Charges constatées d'avance (3)	364		364		364	
	Total III	1 831 133		1 831 133	1 444 800	386 332	26.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 274 679	448 995	2 825 684	2 487 714	337 970	13.59

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 800 000)	800 000	800 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	80 000	80 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	789 142	678 446	110 697	16.32
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	413 722	110 697	303 025	273.74
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 082 864	1 669 142	413 722	24.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	77 929	145 561	67 632	46.46
	Concours bancaires courants	98		98	
	Emprunts et dettes financières diverses	640 175	648 374	8 200	1.26
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 928	2 070	2 858	138.08
	Dettes fiscales et sociales	17 190	22 566	5 376	23.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 500		2 500	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	742 819	818 572	75 752	9.25
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 825 684	2 487 714	337 970	13.59

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

686 904

740 659

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	184 000		184 000	184 000		
Chiffre d'affaires NET	184 000		184 000	184 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 437	6 701	6 736	100.52
Autres produits				0	0	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			197 437	190 701	6 736	3.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			13 273	177 500	164 227	92.52
Variation de stock (marchandises)			13 273	177 500	164 227	92.52
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			43 349	23 656	19 693	83.25
Impôts, taxes et versements assimilés			1 617	1 859	241	12.99
Salaires et traitements			58 574	42 102	16 472	39.12
Charges sociales			46 593	35 325	11 268	31.90
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 975	37 250	7 275	19.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			40	4	36	981.84
Total des Charges d'exploitation (II)			180 149	140 195	39 953	28.50
I - Résultat d'exploitation (I-II)			17 289	50 506	33 217	65.77
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				1 000	1 000	100.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	405 784	451 191	45 407	10.06
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	365 000		365 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	770 784	451 191	319 593	70.83
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	380 000	365 000	15 000	4.11
Intérêts et charges assimilées (4)	1 961	3 818	1 856	48.63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	381 961	368 818	13 144	3.56
2. Résultat financier (V-VI)	388 823	82 373	306 450	372.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	406 111	131 880	274 232	207.94
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 500	500	32 000	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	32 500	500	32 000	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 915	500	6 415	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 915	500	6 415	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	25 585		25 585	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 975	21 183	3 208	15.14
Total des produits (I+III+V+VII)	1 000 721	642 392	358 329	55.78
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	586 999	531 696	55 304	10.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	413 722	110 697	303 025	273.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 782 1 189

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 825 683.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 183 999.96 Euros et dégageant un bénéfice de 413 721.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.



EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	184 068		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 470		1 028
TOTAL	186 538		1 028
Autres participations	1 305 160		2 500
TOTAL	1 305 160		2 500
TOTAL GENERAL	1 491 698		3 528

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		51 680	132 388	132 388
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 498	3 498
TOTAL		51 680	135 886	135 886
Autres participations			1 307 660	1 307 660
TOTAL			1 307 660	1 307 660
TOTAL GENERAL		51 680	1 443 546	1 443 546

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	81 961	29 586	44 765	66 782
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 823	389		2 212
TOTAL	83 784	29 975	44 765	68 995
TOTAL GENERAL	83 784	29 975	44 765	68 995

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	29 586				
Matériel de bureau informatique mobilier	389				
TOTAL	29 975				
TOTAL GENERAL	29 975				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	2 336	2 336	
Taxe sur la valeur ajoutée	501	501	
Groupe et associés	1 606 491	1 606 491	
Débiteurs divers	4 267	4 267	
Charges constatées d'avance	364	364	
TOTAL	1 613 959	1 613 959	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	114	114		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	77 912	21 997	55 915	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 928	4 928		
Personnel et comptes rattachés	694	694		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 183	11 183		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 314	5 314		
Groupe et associés	640 175	640 175		
Autres dettes	2 500	2 500		
TOTAL	742 819	686 904	55 915	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 615			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	77 665			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5 714.2800	100	40		140

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

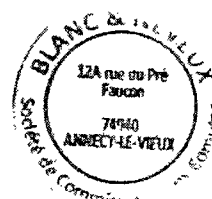
Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Charges à payer



Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	864
Total	978

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	364
Total	364